TOUCHE PAS A MA PRIME…

En s'attaquant à la prime semestrielle des agents, la direction déclare une fois de plus la guerre aux personnels…

La prime de service ou semestrielle tient compte de l'assiduité, de la notation, du grade, et correspond à 7.5% (pourcentage de l'APHP, mais variant d'un établissement à l'autre suite aux accords avec les syndicats) multiplié par le traitement de base et multiplié par 6.
Un abattement de 1/70ème est effectué par jour d'absence maladie.

Exemples concrets :

Les exemples suivant n'intègrent pas les surprimes versées en décembre. Nous avons inclus dans la dernière colonne la surprime de présentéisme car celle-ci concerne plus de 60% des agents.

Ex. sur Prime de Juin	Barème actuel	Futur Barème	Perte annuelle	Perte incluant surprime de 55€
AS note 16/20 Indice 298	694 €	621€	146€	**201€**
PO Maitre Ouvrier 7ème échelon note 17,5/20 Indice 338	823€	704€	273€	**328€**
Adjoint Administratif 2ème Note 18,5/20 Indice 338	839€	704€	270€	**328€**
IDE cat. A Note 15/20 Indice 335	757€	698€	118€	**173€**
Tech. Labo Note 16/20 Indice 343	818€	715€	206€	**261€**
Secrétaire Médicale Note 16/20 Indice 339	818€	706€	224€	**279€**
ACH Note 19/20 Indice 384	1098€	800€	596€	**651€**

Aujourd'hui, notre Groupe hospitalier par soucis d'équité veut imposer son barème à 7,5% pour tous, le DRH du GH veut se faire le chantre d'une mise à plat réussie alors que la direction générale n'a rien imposé ! **STOPPONS-LE !**

TOUCHE PAS A MA PRIME !

Si ce barème est appliqué sur Béclère, plus de 60% des personnels vont perdre…
C'est encore une façon de récupérer du fric sur le dos des agents et d'augmenter la surprime donnée inéquitablement. **Surtout que dès 2012, la nouvelle Prime de Fonction Résultat est favorable… aux directeurs !!!! +15% à 45% soit 1500€ à 4500€ de plus !!!**

On sait maintenant où ils prennent l'argent…

Quant on sait que pour avoir un 13ème mois il suffirait de porter ce taux à 8,5% c'est possible, ils ont les moyens mais cela amputerait trop leur enveloppe de surprime opaque et inégale. Leurs arguments ne tiennent pas s'ils veulent de l'équité qu'ils donnent donc un 13ème mois à tout le monde !!!!

Il est donc temps de réagir avant qu'il ne soit trop tard !!!

La section Sud Santé Antoine Béclère a déposé 3h d'informations syndicales auprès de la direction pour la prochaine réunion de négociation. Vous pouvez demander à bénéficier de ces heures et nous retrouver sur Paul Brousse pour avoir les dernières informations concernant cette remise à plat de la prime ! Un préavis de grève a néanmoins été déposé pour cette journée.

TOUS LES PERSONNELS SYNDIQUES ET NON SYNDIQUES ont droit à 1h/mois cumulable sur 3 mois pendant leurs heures de travail donc vous pouvez vous informer sur ces 3 heures il n'y aura aucune perte de salaire…

Pensez à prévenir votre encadrement, tout refus doit être motivé par écrit !

N'hésitez pas à contacter la section au 01.45.37.44.64

RASSEMBLEMENT
Vendredi 7 octobre 2011
à 10h15 à l'hôpital Paul Brousse

12-14 avenue P.V. Couturier – Villejuif

Salle Polyvalente